

---

# L'ÉCUSSON

DU

## PONT DE COMPIÈGNE<sup>1</sup>

---

Dans une des premières séances de l'année dernière, notre ancien et regretté Président, M. Sorel, justement ému du projet de modification et d'élargissement du pont de Compiègne, avait appelé votre attention sur le sort qui serait réservé, dans l'exécution du travail, à l'écusson placé dans l'axe de la façade nord ou d'amont.

Dans cette circonstance, ayant été désigné par votre Bureau pour me rendre auprès de l'Ingénieur, M. Pierret, en vue de tâcher de sauver de la ruine cet intéressant monument, je viens vous rendre compte de ma mission.

Trois moyens avaient été mis en avant pour arriver à un résultat aussi pratique que possible :

Le premier consistait dans la dépose des pierres formant l'écusson et leur repose, assise par assise, dans une des cours de l'Hôtel de Ville ;

Le second, dans l'exécution d'un moulage, avec reproduction d'un exemplaire en plâtre qui aurait été déposé au Musée de la Ville ;

Enfin, le troisième se bornait au relevé d'un simple dessin.

1. Communication faite à la *Société historique* de Compiègne, dans sa séance du 18 juillet 1902.

Après examen, les deux premiers moyens ont dû être abandonnés. Il était matériellement impossible de déposer toutes les assises de l'écusson dont la partie la plus intéressante et la mieux conservée était taillée dans la masse de la clef de voûte et dans les claveaux faisant suite dont la hauteur mesure plus de 1<sup>m</sup>60. Cette opération, tout en étant très coûteuse, aurait porté atteinte à la construction même.

Quant au moulage sur place, l'Administration se désintéressant de la dépense, la Société en était réduite à ses propres ressources et une somme de 7 à 800 francs au moins devenait nécessaire pour son exécution.

Il ne restait plus que le troisième moyen pour sauver de l'oubli cet écusson véritablement remarquable, c'est-à-dire en faire un dessin aussi exact que possible.

C'est donc ce faible et modeste résultat que je vous apporte aujourd'hui.

Il n'entre pas dans ma pensée de vous donner des détails importants sur l'historique de cet écusson, il me suffira de vous rappeler que ce monument, d'une grande allure d'exécution, représente les Armes de France placées sur un fond de vagues accompagnées de roseaux. La Couronne royale surmonte l'ensemble ; le collier de Saint-Michel et celui du Saint-Esprit encadrent l'écu. Les trois fleurs de lis et la Couronne royale ont été mutilées, probablement à l'époque troublée de la Révolution.

Le développement complet de l'écusson mesure 4<sup>m</sup>40 de longueur sur 3<sup>m</sup>00 de hauteur.

Au sujet du pont de Compiègne, voici ce que dit M. Pellassy de l'Ousle, dans son ouvrage sur l'*Histoire du Palais de Compiègne*, publié en 1862 :

« Le vieux pont sur l'Oise, dont la construction est  
« attribuée à saint Louis, menaçait ruine ; il devint néces-  
« saire de le démolir et de le remplacer. Pendant son  
« voyage de 1730, Louis XV décida qu'il en serait cons-  
« truit un nouveau, dont il arrêta les plans et devis.

« Compiègne s'étant considérablement étendu dans l'espace  
« compris entre Saint-Corneille et la partie orientale des  
« remparts, dans l'enclos de Charlemagne, on voulut que le  
« nouveau pont fût placé de manière à faciliter les com-  
« munications directes de la rive droite de la rivière avec  
« le centre de la ville.

« Les travaux furent commencés sans retard ; mais une  
« maladie épidémique ayant désolé ce pays l'année suivante,  
« la Cour ne vint pas à Compiègne, et ce ne fut qu'en  
« 1732 (le 11 mai), que Louis XV posa, avec un grand  
« appareil, la première pierre, en plaçant dans l'une des  
« culées une médaille d'or, deux d'argent, trois de cuivre,  
« que contenait un coffre de bois de cèdre renfermé dans  
« une boîte de plomb ; sur ces médailles étaient gravées les  
« inscriptions suivantes :

« COMPENDIVM ORNATVM ET LOCVPLETATVM — PONTE NOVO ISARA  
« IMPOSITO — ANNO M D CC XXX (1730).

« La construction de ce pont fut terminée l'année suivante  
« et l'on démolit l'ancien en 1735 ; mais on en conserva les  
« deux dernières arches du côté de l'Hôtel-Dieu, pour y  
« établir un abattoir, qui a été détruit il y a peu de temps ;  
« il a fait place à une halle aux poissons, dont nous ne  
« contestons assurément pas l'utilité ; nous croyons seule-  
« ment qu'elle n'embellit pas ce quartier, déjà si triste,  
« puisqu'elle lui dérobe l'aspect de la rivière et le prive des  
« derniers rayons du soleil ».

Je reviens à l'écusson faisant l'objet de ma communi-  
cation.

Le travail de sculpture est attribué à Coustou, jeune.  
D'après le caractère artistique de l'œuvre, je pense que  
cette attribution ne semble pas erronée.

Il y a eu trois artistes du nom de Coustou :

Le premier, Nicolas Coustou, statuaire français, né à Lyon  
en 1658, mort à Paris en 1733, décora Paris, Versailles et  
Marly de plusieurs morceaux précieux. Ses chefs-d'œuvre

sont : *Commode* représenté en Hercule, à Versailles ; *le Berger chasseur, la Seine et la Marne*, aux Tuileries.

Son frère, plus jeune, Guillaume Coustou, se rendit aussi célèbre par le nombre et la beauté de ses ouvrages, dont les principaux sont : *l'Océan et la Méditerranée, la Seine et la Fontaine d'Arcueil*, les deux chevaux indomptés des Champs-Élysées.

Je crois que c'est à ce dernier qu'il faut attribuer l'œuvre qui nous occupe.

Le fils de ce statuaire, nommé aussi Guillaume Coustou, a fait le tombeau du Dauphin, père de Louis XVI, la statue de Saint-Roch (dans l'église de ce nom), un *Vulcain* recevant les ordres de Vénus pour forger les armes d'Enée, et enfin d'autres œuvres remarquables.

Je termine ce rapide compte-rendu en adressant des remerciements à M. Pierret, ingénieur, chargé du travail de modification du pont, qui a bien voulu donner toute facilité pour l'accès du chantier et pour l'établissement d'un échafaudage volant, au-dessous de l'écusson, me permettant d'en faire le dessin pour nos archives et dont une reproduction pourrait figurer, avec cette note, dans le *Bulletin de la Société Historique*.

V. CAUCHEMÉ.

---